

SIPRI YEARBOOK 2018

Armaments,
Disarmament and
International
Security

Résumé en français

STOCKHOLM INTERNATIONAL PEACE RESEARCH INSTITUTE

Le SIPRI est un institut international indépendant spécialisé dans la recherche sur les conflits, les armements, leur contrôle, et le désarmement. Fondé en 1966, il fournit données, analyses et recommandations sur la base de sources ouvertes, aux décideurs, chercheurs et médias ainsi qu'à tout public intéressé.

LE SIPRI YEARBOOK

Le *SIPRI Yearbook 2018* présente des données originales – notamment sur les dépenses militaires mondiales, les transferts internationaux d'armes, la production d'armements, les forces nucléaires, les conflits armés et les opérations multilatérales de paix – combinées à des analyses pointues des aspects importants du contrôle des armements, de la paix et de la sécurité internationale. Cette brochure est le résumé de l'annuaire 2018 et fournit des extraits des données et des analyses qu'il contient.

TABLE DES MATIÈRES

1. Introduction	1
Partie I. Conflits armés et gestion des conflits, 2017	
2. Conflit armé et processus de paix	2
3. Opérations de paix et gestion des conflits	4
Partie II. Dépenses militaires et armements, 2017	
4. Dépenses militaires	6
5. Transferts d'armes internationaux et évolutions de la production d'armements	8
6. Forces nucléaires mondiales	10
Partie III. Non-prolifération, contrôle des armes et désarmement, 2017	
7. Désarmement nucléaire, contrôle des armes et non-prolifération	12
8. Menaces chimiques et biologiques envers la sécurité	14
9. Contrôle des armes classiques	15
10. Double usage et contrôle du commerce des armes	16
Annexes	18

Traduction : Danièle Fayer-Stern (GRIP)

ISSN : 2466-6734

ISBN : 978-2-87291-130-1

www.sipriyearbook.org

© SIPRI 2018

© GRIP 2018



1. INTRODUCTION.

STABILITÉ INTERNATIONALE ET SÉCURITÉ HUMAINE EN 2017

DAN SMITH

La sécurité mondiale s'est fortement détériorée cette dernière décennie. Le nombre, la complexité et la létalité des conflits armés ont augmenté, avec de longues périodes d'une violence choquante au Moyen-Orient, en Afrique et en Asie du Sud. En nette augmentation aussi, le nombre total de personnes déplacées de force dans le monde dépasse les 65 millions. L'internationalisation de conflits internes, le lien entre la violence criminelle et les activités d'une multitude de groupes armés ou l'impact du changement climatique sont autant de complications qui exacerbent l'insécurité humaine.

Les transferts internationaux d'armes majeures ont augmenté, et les dépenses militaires mondiales se sont stabilisées à un niveau élevé. Si le nombre de têtes nucléaires déployées a encore diminué, ce processus de réduction est menacé. La Russie et les États-Unis se sont accusés mutuellement de violer le Traité de 1987 sur l'élimination des missiles à portée intermédiaire et à plus courte portée. Également, bien que toujours appliqué, le Traité de 2010 sur les mesures visant à réduire et à limiter davantage les armements stratégiques offensifs expire en février 2021, sans aucune perspective de le prolonger ou de le remplacer.

Le bilan mondial de la non-prolifération nucléaire est mitigé. La Corée du Nord a rejoint les rangs des États dotés d'armes nucléaires, malgré tous les efforts internationaux pour l'empêcher, tandis que le Plan d'action global conjoint convenu avec l'Iran a jusqu'ici été considéré comme un

succès. L'adoption du Traité sur l'interdiction des armes nucléaires en juillet 2017 a suscité une vive opposition des États dotés d'armes nucléaires et de leurs alliés, tandis que pour ses défenseurs, il s'agit d'une opportunité de relancer les progrès vers un désarmement nucléaire complet. Toutefois, des divergences philosophiques profondes et de longue date subsistent quant à la relation entre les armes nucléaires et la sécurité internationale.

Les tensions internationales et la dynamique changeante du pouvoir ont également été au premier plan en 2017. Les relations difficiles entre la Russie et les États-Unis – dues, entre autres, à l'annexion de la Crimée et à l'engagement de la Russie dans le conflit en Ukraine orientale, ainsi qu'aux allégations d'ingérence russe dans la politique intérieure occidentale – ont mis fin à toute probabilité à moyen terme d'intégration de la Russie à l'Occident. Citons également les tensions en mer de Chine méridionale et orientale, entre la Chine et l'Inde, le conflit Inde-Pakistan au sujet du Cachemire, la rivalité régionale entre l'Iran et l'Arabie saoudite et les tensions intra-OTAN avec la Turquie.

Au-delà des tensions entre entités rivales ou au sein de zones géographiques spécifiques, on assiste plus globalement à une évolution des relations géopolitiques et géostratégiques et des dynamiques de pouvoir, que n'expliquent ni le modèle bipolaire de la Guerre froide ni le modèle unipolaire qui a suivi. Si un changement est clairement en cours, on ignore quel en sera le résultat. ●



2. CONFLITS ARMÉS ET PROCESSUS DE PAIX

Contrairement au passé, les conflits armés semblent aujourd'hui se concentrer dans les zones urbaines et faire plus de victimes parmi les civils que parmi les militaires. Sur les onze premiers mois de 2017, au moins 15 399 civils ont été tués par des armes explosives, la plupart dans les villes, soit une augmentation de 42 % par rapport à 2016. Fin 2016, le monde comptait 65,6 millions de personnes déplacées de force, et il semble probable que ces records se soient poursuivis en 2017, en raison surtout d'une nouvelle crise de déplacement au Myanmar, ainsi que de nombreuses autres crises prolongées, notamment en Afghanistan, en Amérique centrale, en République démocratique du Congo (RDC), en Somalie, au Soudan du Sud, en Syrie et au Yémen. Les conflits armés ont également aggravé l'insécurité alimentaire, allant jusqu'à des niveaux de crise ou d'urgence affectant au moins un quart de la population dans sept pays : Afghanistan, République centrafricaine (RCA), Liban, Somalie, Soudan du Sud, Syrie et Yémen.

Les Amériques

Dans les Amériques, on peut espérer que le processus de paix en Colombie mette bientôt un terme au seul conflit armé actif dans l'hémisphère occidental. Toutefois, en Amérique centrale et du Sud (El Salvador, Mexique et Paraguay), les niveaux de violence politique et criminelle sont restés élevés. Les villes sont parmi les plus dangereuses du monde, et on assiste à l'escalade d'une crise de déplacements forcés, principalement en provenance du nord de l'Amérique centrale.

Asie et Océanie

En Asie et Océanie, cinq pays ont été impliqués dans des conflits armés actifs en 2017 : l'Afghanistan, l'Inde, le Myanmar, le Pakistan et les Philippines. Au Myanmar, le déplacement forcé des Rohingyas a eu des retombées au Bangladesh. Ailleurs, comme aux Philippines, les forces de sécurité ont commis des actes de violence généralisée en toute impunité. En Afghanistan et aux Philippines, l'État islamique est une menace croissante, et d'autres parties de cette région continuent d'être touchées par l'instabilité pour diverses raisons. Les tensions augmentent en Asie du Nord-Est, l'une des régions les plus militarisées du monde, principalement en raison des programmes nucléaires et balistiques de la Corée du Nord. En revanche, les processus de paix en cours au Népal et à Sri Lanka ont contribué à accroître la stabilité dans ces deux pays.

Europe

L'Europe a connu deux conflits armés actifs en 2017, dans le Haut-Karabakh (Arménie et Azerbaïdjan) et en Ukraine. D'autres conflits non résolus, bien qu'inactifs, semblent toujours aussi insolubles : Chypre, Géorgie (Abkhazie et Ossétie du Sud), Moldavie (Trans-Dniester) et Kosovo. En arrière-plan, de fortes tensions subsistent entre la Russie et les membres de l'OTAN et l'Occident en général, avec des allégations d'ingérence russe dans la politique intérieure occidentale. Les États européens ont également continué à privilégier la lutte contre le terrorisme.



Moyen-Orient et Afrique du Nord

Moyen-Orient et Afrique du Nord ont connu sept conflits armés actifs en 2017 : en Égypte, Irak, Israël et Palestine, Libye, Syrie, Turquie et au Yémen. Beaucoup sont interdépendants et impliquent des puissances régionales et internationales ainsi que de nombreux acteurs infraétatiques. On notera les retombées continues du printemps arabe, la rivalité régionale entre l'Iran et l'Arabie saoudite et les pertes de territoire par l'EI.

L'Égypte connaît la pire situation depuis des décennies en matière de droits de l'homme et une guerre civile ouverte dans le Sinaï. L'Irak doit reconstruire les zones autrefois détenues par l'EI – en particulier Mossoul, largement détruite – et assurer une vraie réconciliation politique entre et au sein des communautés chiite, kurde et sunnite. La guerre complexe en Syrie a entraîné le déplacement de la moitié de la population – plus de 5,4 millions de réfugiés et plus de 6,1 millions de personnes déplacées à l'intérieur du pays – ainsi que de 6,5 millions en situation d'insécurité alimentaire aiguë et de 4 millions d'autres qui en sont menacés. Les pourparlers de paix de l'ONU et les négociations d'Astana n'ont guère abouti. Au Yémen, la coalition dirigée par l'Arabie saoudite a maintenu son blocus partiel des territoires sous contrôle houthi, entraînant une insécurité alimentaire aiguë pour au moins 17 millions de personnes (60 % de la population).

Afrique sub-saharienne

L'Afrique subsaharienne a connu sept conflits armés actifs en 2017 : au Mali, Nigéria, en RCA, RDC, Éthiopie, Somalie et au Soudan du Sud. Des conflits, des tensions post-conflit et des risques de conflits armés potentiels ont concerné le Burundi, le Cameroun, la Gambie, le Kenya, le Lesotho, le Soudan et le Zimbabwe. Deux grandes évolutions peuvent être identifiées : primo, de nombreux conflits se chevauchent entre les États et les régions en raison des activités transnationales de groupes islamistes violents, d'autres groupes armés et de réseaux criminels. En particulier dans les régions du Sahel et du lac Tchad, ces conflits qui se chevauchent sont liés à l'extrême pauvreté, l'instabilité, la fragilité économique et la faible résilience – des situations exacerbées par les changements climatiques, la corruption, des politiques économiques inadéquates et la mauvaise gestion. Secundo, les activités antiterroristes menées principalement par la France et les États-Unis en Afrique semblent s'internationaliser davantage. ●



3. OPÉRATIONS DE PAIX ET GESTION DES CONFLITS

Contrairement à 2016, 2017 a été une année mouvementée pour les opérations de paix, tant sur le terrain qu'au siège, en particulier pour l'ONU. La baisse de l'effectif total déployé, qui a commencé en 2012 avec le retrait de la FIAS, s'est poursuivie en 2017. Au total, le personnel déployé sur le terrain a diminué de 4,5 % en 2017 pour s'établir à 145 911. Bien que les déploiements de l'ONU aient augmenté avant 2016, ils ont diminué de 7,6 % en 2017, alors que le nombre de personnes affectées à des opérations ne relevant pas des Nations unies a augmenté de 2,3 % pour atteindre 47 557.

Tendances et évolutions des opérations de paix en 2017

En 2017, 63 opérations de paix multilatérales étaient actives, pour 62 en 2016. Trois opérations onusiennes ont été clôturées : l'Opération en Côte d'Ivoire (ONUCI), la Mission en Colombie (UNMC) et la Mission pour la stabilisation en Haïti (MINUSTAH). Ces deux dernières ont cédé la place à des missions plus petites : la Mission de vérification en Colombie (UNVMC) et la Mission pour l'appui à la justice en Haïti (MINUJUSTH). Une seule mission non onusienne a été clôturée – la Mission d'assistance régionale aux Îles Salomon (RAMSI) – et trois opérations non onusiennes ont été créées : la Mission de la CEDEAO en Gambie (ECOMIG) ; la Mission consultative de l'UE à l'appui de la réforme du secteur de la sécurité en Irak (EUAM Irak) ; et la Mission préventive de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) au Royaume du Lesotho (SAPMIL). Bien que l'ONU demeure clairement l'acteur principal des opérations de

paix, les deux opérations non onusiennes déployées par les communautés économiques régionales africaines montrent que les acteurs africains revendiquent un rôle croissant sur la scène des opérations de paix. Cela se reflète également dans la création de la Force conjointe des États du G5 Sahel (FC-G5S), une opération multilatérale non pacifique qui échappe à la définition du SIPRI d'une opération de paix multilatérale.

Tensions avec les États hôtes

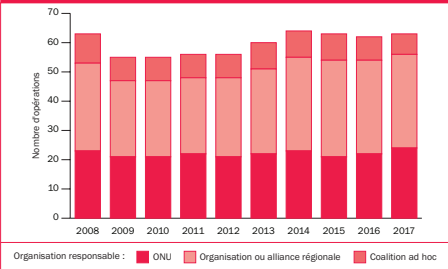
Selon le programme de paix durable, les opérations de paix de l'ONU s'intéressent davantage aux processus politiques, à la consolidation de la paix et à la prévention des conflits. Ils se heurtent ainsi de plus en plus à des tensions au sujet de la souveraineté nationale et opèrent à la frontière du consentement de l'État hôte. Au Burundi, en RDC au Soudan du Sud, les gouvernements considèrent les efforts de l'ONU comme une atteinte à leur souveraineté et en entravent le déploiement. Les efforts menés en dehors du système onusien ont été plus fructueux. Les États hôtes ont généralement privilégié des solutions essentiellement militaires à l'appui de leur autorité, comme le FC-G5S et la Multinational Joint Task Force (MNJTF) contre Boko Haram. Les organisations régionales ont pu intervenir dans les petits pays, même si dans le cas de la Gambie et du Lesotho, la mesure de l'appui du gouvernement hôte était discutable.

Décès parmi les soldats de la paix

Les années précédentes, c'est surtout la MINUSMA (Mission multidimensionnelle intégrée de stabilisation au Mali) qui a dû affronter des décès de soldats de la paix dus à des actes d'hostilité. Cependant, en 2017,



NOMBRE D'OPÉRATIONS DE PAIX MULTILATÉRALES, PAR TYPE D'ORGANISATION, 2008-17



la MINUSCA (Mission multi-dimensionnelle intégrée pour la stabilisation en République centrafricaine) et la MONUSCO (Mission pour la stabilisation en RDC) ont également subi des pertes importantes. En particulier, l'attaque d'une base de la MONUSCO à Semuliki, au Nord-Kivu, le 7 décembre, a fait 15 morts et au moins 53 blessés parmi les soldats de la paix tanzaniens.

L'ONU a assisté à une forte augmentation du nombre de décès dus à des actes hostiles, en termes absolus (de 34 en 2016 à 61 en 2017) et en part de l'effectif déployé (de 0,31 à 0,61/1000). Une étude indépendante sur la sécurité des soldats de la paix, dirigée par le lieutenant-général Carlos Alberto dos Santos Cruz, n'a pas répondu à la question de savoir comment l'ONU pourrait générer des forces suffisamment agiles et mobiles pour obtenir une posture plus robuste et proactive, nécessaire à ces environnements de mission plus difficiles.

Réforme des opérations de maintien de la paix des Nations unies et budget

La réforme du maintien de la paix, dont la mise en œuvre du rapport du Groupe d'experts indépendants de haut niveau de l'ONU, a continué d'être discutée à l'Assemblée générale et au Conseil de sécurité.

Parfois, cette discussion a été éclipsée par deux autres évolutions : la plus grande insécurité du personnel déployé dans les opérations de paix, et la volonté de Donald Trump de réduire drastiquement le budget du maintien de la paix de l'ONU.

En 2017, les opérations de paix de l'ONU, et de l'Afrique, ne pouvaient plus compter sur un « financement prévisible et durable ». Les coupes budgétaires voulues par l'administration Trump, surtout, ont obligé l'ONU à repenser sa stratégie dans de nombreuses opérations. Plusieurs pays contributeurs espéraient que ces réductions budgétaires pourraient servir à renforcer la réforme du maintien de la paix. Toutefois, cette tactique de « saucissonnage » comme pour la MONUSCO, voire des retraits plus importants comme pour la MINUAD (Opération hybride UA/ONU au Darfour), pourraient exposer davantage les soldats de la paix et rendre les populations plus vulnérables. Est-il dès lors réaliste d'attendre de l'ONU qu'elle continue à faire plus avec moins, et le risque en vaut-il la peine ? ●



4. DÉPENSES MILITAIRES

On estime les dépenses militaires mondiales à 1739 milliards USD en 2017, le niveau le plus élevé depuis la fin de la Guerre froide, soit 2,2 % du PIB mondial, ou 230 USD par personne. Le total des dépenses mondiales a été légèrement plus élevé qu'en 2016, soit une hausse de 1,1 % en termes réels.

Les dépenses militaires en Amérique du Nord ont diminué pour la septième année consécutive, en baisse de 0,2 % par rapport à 2016. En revanche, en Asie de l'Est, elles ont continué d'augmenter, pour la 23e année consécutive, et de 4,1 % par rapport à 2016. En Europe occidentale, les dépenses militaires ont augmenté pour la troisième année consécutive, en hausse de 1,7 % par rapport à 2016. Elles ont diminué en Afrique, en Amérique centrale et dans les Caraïbes ainsi qu'en Europe orientale, tandis qu'elles ont augmenté en Europe centrale, au Moyen-Orient (selon les pays pour lesquels des données sont disponibles) et en Amérique du Sud.

A 610 milliards USD, les États-Unis sont restés le premier dépensier, soit 3,1 % de leur PIB, le même niveau qu'en 2016. Si leurs dépenses militaires en 2017 étaient inférieures de 22 % au sommet atteint en 2010, cette tendance à la baisse s'est atténuée. Fin 2017, le Sénat américain a approuvé un nouveau budget militaire pour 2018 de 700 milliards USD, une nette augmentation par rapport à 2017.

En 2017, la Chine, 2e plus grand dépensier au monde, a alloué environ 228 milliards USD à ses forces armées, soit 5,6 % de plus qu'en 2016 – la plus faible augmentation depuis 2010, mais qui suit la croissance du PIB plus l'inflation. L'Arabie saoudite est devenue le 3e dépensier, après une augmentation de 9,2 % pour atteindre 69,4 milliards

DÉPENSES MILITAIRES MONDIALES, 2017

Région	Dépenses (USD md.)	Variation (%)
Afrique	(42,6)	-0,5
Afrique du Nord	(21,1)	-1,9
Afrique subsaharienne	21,6	0,9
Amériques	695	0,0
Amérique centrale et Caraïbes	7,6	-6,6
Amérique du Nord	630	-0,2
Amérique du Sud	57,0	4,1
Asie et Océanie	477	3,6
Asie centrale et du Sud	82,7	3,0
Asie de l'Est	323	4,1
Océanie	29,9	-0,6
Asie du Sud-Est	41,1	0,1
Europe	342	-2,2
Europe centrale	24,1	12
Europe de l'Est	72,9	-18
Europe de l'Ouest	245	1,7
Moyen-Orient
Total mondial	1 739	1,1

() = estimation incertaine ; .. = données non disponibles. Chiffres en USD courants (2016). Variations en termes réels pour la période 2016-17.

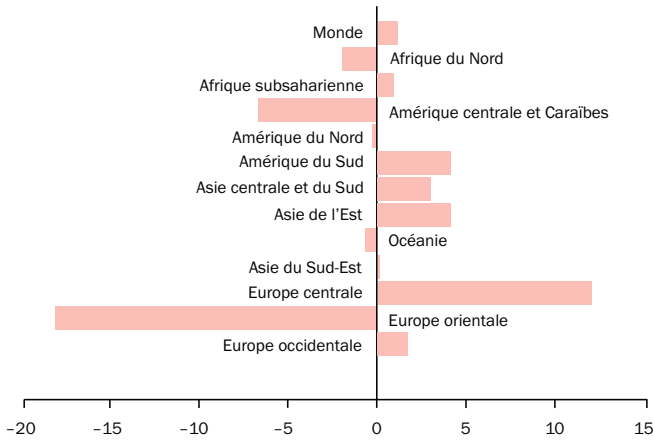
USD. En revanche, les dépenses de la Russie ont chuté de 20 % pour s'établir à 66,3 milliards USD, soit les 4e plus importantes ; et celles de l'Inde ont augmenté de 5,5 % pour atteindre 63,9 milliards USD, soit les 5e plus importantes au monde.

Dettes, prix du pétrole et dépenses militaires

Pour certains pays qui en sont tributaires, les recettes pétrolières publiques jouent un rôle important dans les décisions en matière de dépenses. La chute du prix du pétrole en 2014 (et les faibles prix depuis) a nécessité de trouver d'autres sources de financement (emprunt ou dette), y compris pour les dépenses militaires. En comparant



TAUX (%) DE VARIATION DES DÉPENSES MILITAIRES, PAR RÉGION, 2016-17



l'évolution du prix du pétrole à celle des dépenses militaires et de la dette en pourcentage du PIB de 15 pays tributaires des exportations pétrolières – Algérie, Angola, Azerbaïdjan, Équateur, Iran, Irak, Kazakhstan, Koweït, Mexique, Nigeria, Norvège, Russie, Arabie saoudite, Soudan du Sud et Venezuela – il ressort que d'autres formes de financement étaient nécessaires et ont été trouvées. Pour ces 15 pays, les dépenses militaires entre 2014 et 2017 ont diminué en moyenne de 16 %, mais le prix du pétrole a chuté de plus de 45 % et l'augmentation moyenne de la dette totale en pourcentage du PIB était d'environ 154 %. Les différences entre les recettes et les dépenses dans ces pays ont été principalement financées par la dette.

Transparence en matière de dépenses militaires

En 2017, le SIPRI a considérablement amélioré la transparence des dépenses militaires en cartographiant des financements hors-budget au Pérou et au Venezuela. Souvent opaques, ces fonds, qui ne font pas partie du budget de l'État, proviennent

généralement des exportations de ressources naturelles, et peuvent servir, à l'insu du Parlement ou du ministère des Finances, à financer notamment des achats d'armes. Ils offrent des possibilités d'enrichissement personnel aux fonctionnaires et aux entreprises qui participent aux prises de décision. Au Venezuela et au Pérou, ils se sont élevés à des milliards de dollars, souvent sans aucune justification ni surveillance.

La transparence des dépenses militaires au plan international demeure une préoccupation, surtout au vu du rapport de l'ONU sur les dépenses militaires. Au 31 juillet 2017, au moins 42 États avaient communiqué à l'ONU leurs dépenses militaires en 2016, dont aucun État d'Afrique ou du Moyen-Orient ni de quatre des cinq plus gros dépensiers militaires du monde : les États-Unis, la Chine, l'Arabie saoudite et l'Inde. La persistance de faibles taux de participation et d'exhaustivité du mécanisme de notification à l'ONU jette le doute sur sa viabilité. ●



5. TRANSFERTS D'ARMES INTERNATIONAUX ET ÉVOLUTIONS DE LA PRODUCTION D'ARMEMENTS

Le volume des transferts internationaux d'armes majeures a augmenté de 10 % entre 2008-12 et 2013-17, et atteint son plus haut niveau depuis la fin de la Guerre froide, poursuivant ainsi la tendance à la hausse, constante depuis le début des années 2000.

Les 5 principaux fournisseurs d'armes en 2013-17 sont les États-Unis, la Russie, la France, l'Allemagne et la Chine, représentant 74 % du volume total des exportations mondiales d'armes majeures. Depuis 1950, les États-Unis et la Russie (ou l'URSS avant 1992) ont été de loin les plus grands fournisseurs et, avec les fournisseurs d'Europe occidentale, ont historiquement dominé le top 10 des fournisseurs.

Les cinq principaux importateurs d'armes sont l'Inde, l'Arabie saoudite, l'Égypte, les Émirats arabes unis et la Chine, qui représentent ensemble 35 % du total des importations d'armes. La région Asie et Océanie a été la principale bénéficiaire, avec 42 % du volume total des importations mondiales d'armes majeures en 2013-17, suivie par le Moyen-Orient, avec 32 %. Le flux d'armes vers le Moyen-Orient a augmenté

PRINCIPAUX EXPORTATEURS ET IMPORTATEURS D'ARMES MAJEURES, 2013-17

Exportateur	Part mondiale (%)	Importateur	Part mondiale (%)
1 États-Unis	34	1 Inde	12
2 Russie	22	2 Arabie saoudite	10
3 France	6,7	3 Égypte	4,5
4 Allemagne	5,8	4 EAU	4,4
5 Chine	5,7	5 Chine	4,0
6 Royaume-Uni	4,8	6 Australie	3,8
7 Espagne	2,9	7 Algérie	3,7
8 Israël	2,9	8 Irak	3,4
9 Italie	2,5	9 Pakistan	2,8
10 Pays-Bas	2,1	10 Indonésie	2,8

de 103 % entre 2008-12 et 2013-17. Le flux d'armes vers l'Asie et Océanie a également augmenté de 1,8 %. En revanche, le flux d'armes vers l'Europe a diminué de 22 %, de 29 % vers les Amériques et de 22 % vers l'Afrique.

Transparence en matière de transferts d'armes

À l'instar des dernières années, la transparence publique officielle en matière de transferts d'armes a peu progressé en 2017. Le nombre d'États déclarant leurs exportations et importations d'armes à l'UNROCA est tombé à un niveau historiquement bas et aucun changement majeur n'a concerné les divers mécanismes nationaux et régionaux de notification. Cependant, la plupart des États ayant ratifié le Traité sur le commerce des armes de 2013 ont rempli leur obligation en matière d'établissement de rapport sur les exportations et les importations d'armes.

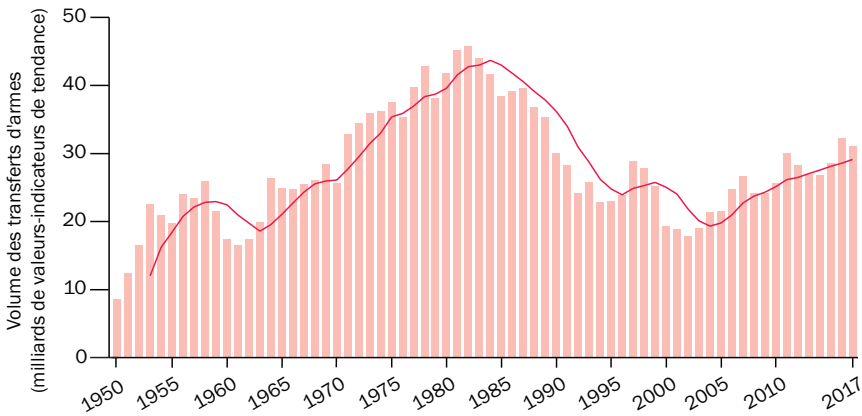
Valeur financière des exportations d'armes des États en 2016*

Les données du SIPRI sur les transferts d'armes ne représentent pas leur valeur

NOMBRE DE RAPPORTS SOUMIS AU REGISTRE DES ARMES CLASSIQUES DE L'ONU, 1992-2016



TENDANCE DES TRANSFERTS D'ARMES MAJEURES, 1950-2017



financière, mais nombre de pays publient la valeur financière de leurs exportations d'armes. Sur cette base, le SIPRI estime la valeur totale du commerce mondial des armes en 2016 à au moins 88,4 milliards USD.

Production d'armes et services militaires

Le Top 100 du SIPRI des entreprises productrices d'armes et de services militaires classe les plus grandes entreprises d'armement (hormis la Chine) selon leurs ventes, tant nationales qu'à l'exportation. Le total des ventes du Top 100 pour 2016* atteint près de 375 milliards USD, soit une augmentation de 1,9 % par rapport à 2015, la première depuis le pic de 2010. Elle est principalement due à l'augmentation globale des ventes d'armes des entreprises américaines, qui dominent le Top 100. Les ventes globales des producteurs d'armes d'Europe occidentale sont restées stables en 2016. Celles des entreprises russes ont continué de croître en 2016, et celles des producteurs d'armes des pays

dotés d'industries d'armement émergentes et d'autres dotés d'industries d'armement établies affichent des tendances mixtes. Les principaux moteurs de la croissance des ventes d'armes du Top 100 sont les tensions internationales et les conflits armés, côté demande, et la mise en œuvre de stratégies d'industrialisation militaire au niveau national, côté offre. Les fusions, acquisitions et désinvestissements d'entreprises peuvent également provoquer des changements. ●

* Dernière année pour laquelle les données sont disponibles.



6. FORCES NUCLÉAIRES MONDIALES

Début 2018, neuf États – États-Unis, Russie, Royaume-Uni, France, Chine, Inde, Pakistan, Israël et République populaire démocratique de Corée (RPDC ou Corée du Nord) – possédaient environ 14 465 armes nucléaires, dont 3750 ont été déployées avec des forces opérationnelles. Près de 2000 d'entre elles sont maintenues en état d'alerte opérationnelle élevée.

Arsenaux nucléaires

Les stocks d'ogives nucléaires continuent globalement de diminuer, principalement grâce aux États-Unis et à la Russie, qui représentent ensemble environ 92 % du total mondial et qui réduisent leurs forces nucléaires stratégiques conformément au Traité Nouveau START de 2010. Malgré la réduction de leurs arsenaux, les États-Unis et la Russie ont mis en œuvre des programmes importants et coûteux pour remplacer et moderniser leurs têtes nucléaires, leurs systèmes de lancement de missiles et d'aéronefs, ainsi que leurs installations de production d'armes nucléaires.

Les arsenaux des autres États dotés de l'arme nucléaire sont beaucoup plus petits, mais tous développent ou déploient de nouveaux systèmes d'armes ou en ont déclaré l'intention. La Chine, l'Inde, la Corée du Nord et le Pakistan sont soupçonnés d'accroître leurs arsenaux nucléaires.

La Corée du Nord procède à six essais d'explosion nucléaire

La Corée du Nord considère toujours son programme nucléaire militaire comme élément central de sa stratégie de sécurité nationale, et a procédé à son 6e essai d'explosion en 2017. Le total d'explosions

nucléaires enregistrées dans le monde depuis 1945 est ainsi passé à 2058.

Une transparence insuffisante

La disponibilité d'informations fiables sur l'état des arsenaux nucléaires et les capacités des États dotés d'armes nucléaires varie considérablement. Les États-Unis ont divulgué d'importantes informations, ainsi que le Royaume-Uni et la France. La Russie refuse de divulguer la répartition détaillée de ses forces comptabilisées en vertu du traité New START, même si elle partage l'information avec le gouvernement américain, qui ne publie plus de détails sur les forces nucléaires russes et chinoises. L'Inde et le Pakistan font des déclarations au sujet de certains de leurs essais de missiles, mais ne fournissent aucune information sur l'état ou la taille de leurs arsenaux. Israël a pour politique de ne pas commenter son arsenal nucléaire et la Corée du Nord ne fournit aucune information sur ses capacités nucléaires. ●



FORCES NUCLÉAIRES MONDIALES, 2017

Pays	Ogives déployées	Autres ogives	Total du stock
États-Unis	1 750	4 700	6 450
Russie	1 600	5 250	6 850
Royaume-Uni	120	95	215
France	280	20	300
Chine	-	280	280
Inde	-	130-140	130-140
Pakistan	-	140-150	140-150
Israël	-	80	80
Corée du Nord	-	(10-20)	(10-20)
Total	3 750	10 715	14 465

- = zéro ; () = chiffre incertain non inclus dans le total. « Autres ogives » englobe les ogives opérationnelles stockées et celles qui ont été retirées en attente de démantèlement.

Les chiffres de la Russie et des États-Unis ne correspondent pas nécessairement à leurs déclarations au titre du traité New START en raison des règles de comptage du traité.

Les chiffres totaux comprennent l'estimation la plus élevée lorsqu'une fourchette est donnée. Toutes les estimations sont approximatives et datent de janvier 2018.

STOCKS MONDIAUX DE MATIÈRES FISSILES, 2017

Les matières premières des armes nucléaires sont des matières fissiles : de l'uranium hautement enrichi (UHE), ou du plutonium séparé. La Chine, la France, la Russie, le Royaume-Uni et les États-Unis ont produit les deux à des fins d'armement nucléaire ; l'Inde et Israël ont principalement produit du plutonium ; et le Pakistan, principalement de l'UHE, mais il renforce sa capacité à produire du plutonium. La Corée du Nord a produit du plutonium pour une utilisation dans les armes nucléaires, mais pourrait également avoir produit de l'UHE. Tous les États dotés d'une industrie nucléaire civile sont capables de produire des matières fissiles.

Le Groupe spécial international sur les matières fissiles compile des informations sur les stocks mondiaux de matières fissiles.

Stock mondiaux, 2017

Uranium hautement enrichi	-1 340 tonnes
Plutonium séparé	
Stocks militaires	-230 tonnes
Stocks civils	-290 tonnes



7. DÉSARMEMENT NUCLÉAIRE, CONTRÔLE DES ARMES ET NON-PROLIFÉRATION

Les initiatives mondiales en faveur du désarmement et de la non-prolifération nucléaires en 2017 ont connu un nouvel élan important.

Traité d'interdiction des armes nucléaires

L'année a été marquée par la négociation et l'ouverture à la signature du Traité d'interdiction des armes nucléaires (TIAN).

Il s'agit du premier accord international juridiquement contraignant dont l'objectif ultime est l'élimination totale des armes nucléaires. L'ouverture des négociations sur le traité a été mandatée par une résolution de l'Assemblée générale des Nations unies à la fin de 2016, motivée par la prise de conscience internationale croissante des conséquences humanitaires dévastatrices de tout emploi d'armes nucléaires. Ces mesures traduisaient la frustration de nombreux États non nucléaires face au manque de sérieux avec lequel les États dotés d'armes nucléaires respectent leur obligation de poursuivre le désarmement nucléaire en vertu du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires de 1968 (TNP). Si les partisans du TIAN ont reconnu qu'il n'aurait pas d'impact immédiat sur les arsenaux nucléaires existants, ils ont souligné son impact normatif à long terme – il servirait à délégitimer et stigmatiser les armes nucléaires et contribuerait ainsi à atteindre l'objectif ultime du désarmement nucléaire. Dans le même temps, il a été reconnu en 2017 que la relation entre le TIAN, le TNP et les accords connexes devrait être définie au fil du temps afin d'éviter la fragmentation des initiatives de désarmement nucléaire.

L'IRAN ET LE PLAN D'ACTION GLOBAL CONJOINT

L'Iran a poursuivi la mise en œuvre du Plan d'action global conjoint (JCPOA) pour limiter son programme nucléaire en 2017, convenu en juillet 2015 entre l'Iran et l'E3/EU+3 (c'est-à-dire 3 États membres de l'UE – France, Allemagne et Royaume-Uni, ainsi que la Chine, la Russie et les États-Unis). Cependant, au cours de l'année, les tensions politiques entre l'Iran et les États-Unis ont menacé de saper l'accord. En octobre, le président Donald Trump a refusé de certifier le maintien de la levée des sanctions américaines liée au respect par l'Iran de ses obligations en vertu du JCPOA – une décision qui, en vertu de la loi américaine, a déclenché une période d'examen de 60 jours pour que le Congrès américain décide s'il y a lieu de réimposer les sanctions. Bien que le Congrès n'ait pas décidé de le faire par la suite, la décision de Trump a mis les États-Unis en désaccord avec tous les autres signataires du JCPOA.

Contrôle des armes nucléaires russes et américaines

Russie et États-Unis ont poursuivi la mise en œuvre du Traité New START, qui impose des limites quantitatives à leurs forces nucléaires stratégiques. Toutefois, l'incertitude plane sur les perspectives de maintien des progrès réalisés en matière de maîtrise des armements nucléaires entre ces deux pays depuis la fin de la Guerre froide. Ni l'un ni l'autre ne se sont dits prêts à prolonger le New START avant son expiration prévue en 2021 et se sont montrés peu intéressés à négocier des réductions plus importantes que celles prévues par le traité. En même temps, les États-Unis ont continué d'alléguer que la Russie viole un important traité de maîtrise des armements datant de la Guerre froide : le Traité



sur l'élimination des missiles à portée intermédiaire et à plus courte portée (Traité FNI) de 1987, en déployant un nouveau missile de croisière à lancement terrestre interdit par le traité. Cette évolution s'inscrit dans le contexte d'une nouvelle détérioration des relations politiques russo-américaines, soulignant des différences fondamentales d'objectifs et de priorités en matière de maîtrise des armements.

Contrôle multilatéral des armes

2017 a également vu évoluer d'autres traités et initiatives multilatéraux sur le désarmement nucléaire, la maîtrise des armements et la non-prolifération.

En février, la Conférence du désarmement (CD), seule instance multilatérale globale pour la négociation d'accords dans ce domaine, a décidé de sortir de l'impasse qui l'empêche d'adopter un programme de travail depuis 2009, en créant un groupe de travail. Celui-ci est chargé de faire le point sur les progrès accomplis sur tous les points de l'ordre du jour de la Conférence et de trouver un terrain d'entente pour un programme de travail assorti d'un mandat de négociation. En mai, la 1ère session du Comité préparatoire de la Conférence

d'examen du TNP pour 2020 s'est tenue à Vienne (Autriche). D'autres événements ont également concerné deux points non résolus du programme multilatéral de désarmement et de non-prolifération : un traité sur l'arrêt de la production de matières fissiles (FMCT) et le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (TICEN) de 1996. En juillet et août, un groupe préparatoire d'experts de haut niveau s'est réuni à Genève (Suisse) pour examiner les moyens d'entamer des négociations sur un FMCT. En septembre, la 10e Conférence visant à faciliter l'entrée en vigueur du TICEN s'est tenue à New York (États-Unis).

Sanctions sur la Corée du Nord

Le programme de développement d'armes nucléaires et d'autres armes de destruction massive de la Corée du Nord, en violation des résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU, demeure une source de grave préoccupation internationale. En 2017, le Conseil de sécurité a adopté trois résolutions supplémentaires imposant des sanctions nouvelles ou élargies à la Corée du Nord en réponse à ses essais d'armes nucléaires et de missiles balistiques. ●



8. MENACES CHIMIQUES ET BIOLOGIQUES ENVERS LA SÉCURITÉ

Allégations d'utilisation d'armes chimiques en Irak et en Syrie

L'ONU, l'OIAC et les gouvernements ont continué d'évaluer les allégations d'utilisation d'armes chimiques en Irak et en Syrie en 2017. Le Conseil de sécurité de l'ONU et le Conseil exécutif de l'OIAC n'ont pas résolu la question de savoir si le gouvernement syrien est responsable de l'utilisation d'armes chimiques, notamment l'utilisation du sarin à Khan Shaykhoun le 4 avril. En représailles, les États-Unis ont lancé des frappes de missiles de croisière Tomahawk contre une base aérienne syrienne.

Le mandat du JIM (Mécanisme d'enquête conjoint OIAC-ONU) en Syrie a expiré en novembre, le Conseil de sécurité n'ayant pas pu définir les modalités de sa prorogation. Le JIM a publié 7 rapports et a conclu à la responsabilité du gouvernement syrien dans 4 cas d'utilisation d'armes chimiques (AC) et à celle d'acteurs non étatiques dans 2 cas. Les travaux de l'Équipe d'évaluation de la déclaration de l'OIAC sur l'exhaustivité et l'exactitude des déclarations de la Syrie au Secrétariat technique et de la Mission exploratoire sur les allégations d'utilisation d'AC se poursuivront en 2018. La Mission exploratoire a fourni au JIM l'information de base sur les allégations d'utilisation d'AC.

Alors que l'État islamique a perdu des territoires en Irak et en Syrie, divers gouvernements ont entrepris de vérifier les intentions et les capacités du groupe en matière d'armes chimiques. Le travail d'enquêtes et de poursuites pénales internationales, comme le « Mécanisme international, impartial et indépendant d'assistance aux

crimes les plus graves au regard du droit international commis en République arabe syrienne depuis mars 2011 » établi par l'AGNU fin 2016, pourrait à terme favoriser une entente internationale commune sur la responsabilité pour tous les cas documentés d'utilisation confirmée d'armes chimiques.

Contrôle des armes chimiques

La Russie, autrefois le plus grand détenteur d'armes chimiques, a achevé la destruction de son stock en 2017, comme l'exige la Convention sur les armes chimiques (CAC) de 1993. La 22^e Conférence des États parties à la CAC s'est réunie en novembre 2017, a examiné l'état d'avancement de la planification de la 4^e Conférence d'examen de la CAC de 2018, et a élu l'ambassadeur espagnol Fernando Arias au poste de directeur général.

Contrôles des armes biologiques

En décembre, la Réunion annuelle des États parties (REP) à la Convention sur les armes biologiques et à toxines (1972) a convenu de nouvelles réunions annuelles intersessionnelles pour 2018-2020. Les États parties continueront de promouvoir une compréhension commune et une action efficace sur des sujets choisis. Bien que certains souhaitent orienter les discussions plus spécifiquement sur le respect des dispositions, le résultat du REP 2017 est le maintien du *statu quo*, à savoir que les informations, opinions et meilleures pratiques sur les dispositions de la convention sont échangées lors de réunions annuelles d'experts et de REP avec l'aide de l'Unité d'appui à la mise en oeuvre basée à Genève. ●



9. CONTRÔLE DES ARMES CLASSIQUES

Contrôle humanitaire des armes

La réglementation des différentes catégories d'armes comme tentative d'améliorer le respect du droit international humanitaire est devenue un thème important de la maîtrise des armes classiques. Toutefois, la participation aux accords de contrôle humanitaire des armes n'est pas universelle et les États parties peinent encore à les mettre en œuvre. Selon la société civile, le droit humanitaire en matière de contrôle des armes et de désarmement doit combler des lacunes. En 2017, les négociations visant cet objectif se sont poursuivies dans le cadre de la Convention de 1981 sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination (CCAC) ; celle de 1997 sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert des mines antipersonnel et sur leur destruction (Ottawa) ; et celle de 2008 sur les armes à sous-munitions.

L'Afghanistan et le Liban ont adhéré à la Convention sur certaines armes classiques (CCAC) en 2017, pour un total de 125 États parties. La CCAC a aussi servi de cadre aux discussions sur la réglementation des technologies nouvelles ou émergentes, avec un accent sur les systèmes d'armes autonomes létales (SALA). Pour la première fois, un groupe d'experts gouvernementaux (GEG) a examiné les dimensions technologiques, militaires et éthiques/juridiques des technologies émergentes dans le domaine des SALA. Aucune décision de fond n'a été prise mais il a été recommandé que le GEG se réunisse à nouveau 10 jours en 2018, pour se

pencher sur la caractérisation des systèmes en question et sur les implications de l'interaction homme-machine.

Les discussions dans le cadre de la Convention sur les armes classiques n'ont pas produit de nouveaux résultats concrets sur l'utilisation d'armes incendiaires et explosives en zones peuplées, et celle d'engins explosifs improvisés par des groupes armés non étatiques. L'absence de consensus a été aggravée par l'annulation de réunions d'experts faute de financement. Les États parties ont convenu de poursuivre l'examen de certaines de ces questions en 2018.

Mines anti-personnel et bombes à sous-munitions

Le Sri Lanka et la Palestine sont devenus les 163^e et 164^e États parties à la Convention sur les mines antipersonnel (CMAP), qui a célébré son 20^e anniversaire en septembre. En 2016, le nombre de victimes de ces mines a atteint son sommet depuis 1999, en raison surtout des conflits en Afghanistan, Libye, Ukraine et au Yémen. L'Algérie et le Mozambique se sont déclarés exempts de mines terrestres, mais 57 États et 4 autres zones sont restés contaminés par des mines. Des discussions sur les mines autres que les mines antipersonnel ont également eu lieu en 2017 dans le cadre de Convention sur les armes à sous-munitions (CASM), ratifiée par le Bénin et Madagascar pour un nombre total de 102 États parties. L'emploi d'armes à sous-munitions s'est poursuivi en Syrie et au Yémen. ●



10. DOUBLE USAGE ET CONTRÔLE DU COMMERCE DES ARMES

Les efforts pour renforcer le contrôle du commerce des armes classiques et des biens à double usage liés aux armes classiques, biologiques, chimiques et nucléaires et à leurs vecteurs ont continué en 2017 au niveau mondial, multilatéral et régional. L'adhésion aux différents instruments internationaux et multilatéraux visant à établir et promouvoir des normes approuvées pour le double usage et le contrôle du commerce des armes s'est étendue. Comme les années précédentes, la mise en œuvre effective de ces instruments est restée un défi. En témoignent les désaccords entre les ONG et les États sur la manière de mesurer et d'assurer la mise en œuvre effective du Traité sur le commerce des armes (TCA), les nombreuses violations signalées des embargos de l'ONU sur les armes et les difficultés de garantir que le double usage et le contrôle du commerce des armes suivent les progrès technologiques et l'évolution des structures commerciales.

Traité sur le commerce des armes (TCA)

La 3e conférence des États parties au TCA s'est tenue à Genève en septembre 2017. Si la conférence a pris plusieurs décisions clés, les tensions entre les États parties et la communauté des ONG qui ont soutenu la création du TCA se sont de nouveau manifestées. En outre, malgré l'augmentation du nombre d'États parties au traité, le respect des obligations en matière de rapports et de financement est demeuré insuffisant dans plusieurs domaines. Ces dernières années, les efforts visant à accroître le nombre d'États parties ont porté sur l'Asie. La région est confrontée à divers problèmes de sécurité que le TCA entend résoudre.

EMBARGOS MULTILATÉRAUX SUR LES ARMES EN VIGUEUR, 2017

Nations unies (13 embargos)

- République centrafricaine (FNG)
- République démocratique du Congo (FNG)
- Érythrée • Iran • Irak (FNG) • EIL (Daesh), Al-Qaïda et individus et entités associés • Corée, Nord • Liban (FNG) • Libye (FNG) • Somalie (FNG) • Soudan (Darfour)
- Taliban • Yémen (FNG)

Union européenne (21 embargos)

- Mise en œuvre d'embargos de l'ONU (9) :
- Al-Qaïda, Taliban et les individus et entités associés • République centrafricaine (FNG)
 - République démocratique du Congo (FNG)
 - Érythrée • Irak (FNG) • Liban (FNG)
 - Libye (FNG) • Somalie (FNG) • Yémen (FNG)

- Adaptation d'embargos de l'ONU (3) : • Iran
- Corée, Nord • Soudan (Darfour)

- Embargo sans contrepartie de l'ONU (9) :
- Bélarus • Chine • Égypte • Myanmar
 - Russie • Soudan du Sud • Syrie • Venezuela
 - Zimbabwe

Ligue arabe (1 embargo)

- Syrie

FNG = forces non gouvernementales.

Toutefois, la dynamique politique actuelle de la région entrave considérablement l'augmentation du nombre d'États parties.

Embargos multilatéraux sur les armes

En 2017, 35 embargos multilatéraux sur les armes étaient en vigueur : 13 imposés par l'ONU, 21 par l'UE et 1 par la Ligue des États arabes. Sur les 21 de l'UE, 9 appliquaient directement des embargos de l'ONU, 3 étaient similaires à ceux-ci mais portaient sur une zone géographique ou des types d'armes différents, et 9 n'avaient pas de contrepartie onusienne. La plupart ne couvraient que les armes classiques. Toutefois, ceux de l'ONU et de l'UE à l'égard de l'Iran



et de la Corée du Nord, ainsi que celui de l'UE à l'égard de la Russie, couvraient également les exportations de biens à double usage. Un nouvel embargo multilatéral sur les armes est apparu, imposé par l'UE au Venezuela. Les enquêtes de l'ONU ont à nouveau révélé des problèmes de mise en œuvre des embargos onusiens. De nombreux cas de violations signalés, de portée et d'importance variables, impliquaient des envois importants d'armes ou la non-notification d'un transfert au comité de sanctions idoine par un fournisseur ou un État destinataire.

Régimes de contrôle des exportations

Les quatre régimes multilatéraux de contrôle des exportations (Groupe de l'Australie (GA), Régime de contrôle de la technologie des missiles (RCTM), Groupe des fournisseurs nucléaires (GFN) et Arrangement de Wassenaar (sur le contrôle des exportations d'armes classiques et de biens et technologies à double usage, AW) ont actualisé en 2017 leurs listes respectives de contrôle. Comme par le passé, un grand défi pour tous les régimes a été de veiller à ce que les listes de contrôle suivent les progrès souvent rapides des biens, des logiciels et de la technologie. Ces dernières années, tous ont eu des difficultés à admettre de nouveaux membres, la demande devant obligatoirement être approuvée à l'unanimité. L'Inde a pourtant été admise en 2017 à l'AW et, début 2018, au GA, après avoir été admise au RCTM en 2016. La demande d'adhésion de l'Inde au GFN reste très contestée par un groupe de pays dirigé par la Chine. Les contrôles des exportations de l'UE ont peu évolué en 2017, si ce n'est les discussions en cours sur la proposition de refonte du règlement de l'UE sur les biens à double usage.

Contrôles des transferts intangibles de technologie

Les principaux régimes de contrôle des exportations, les contrôles de l'UE sur le commerce des armes et des biens à double usage, et les embargos sur les armes de l'ONU et de l'UE imposent tous des contrôles sur les transferts intangibles de technologie (TIT). Il s'agit de transferts de données techniques et de connaissances et assistance techniques, considérés comme particulièrement difficiles à détecter, et donc à contrôler par les autorités nationales. De plus, le contrôle des TIT peut entraîner d'importants coûts de conformité pour les entreprises et instituts de recherche. Ces problèmes sont voués à s'aggraver à mesure que les nouvelles structures et technologies commerciales augmentent le volume et la variété des TIT pouvant faire l'objet de contrôles à l'exportation. Des débats ont eu lieu sur la manière de structurer et d'appliquer au mieux ces contrôles, surtout au vu de la révision du règlement de l'UE sur les biens à double usage, mais aussi des régimes de contrôle des exportations. Il s'agit de savoir si et comment les contrôles à l'exportation devraient s'appliquer au stockage en ligne et aux défis présentés par la fabrication additive (ou impression 3D), qui catalyse les TIT et multiplie les risques de prolifération. ●



ANNEXES

Contrôle des armements et désarmement : accords en vigueur au 1er janvier 2018

- 1925 Protocole concernant la prohibition d'emploi à la guerre de gaz asphyxiants, toxiques ou similaires et de moyens bactériologiques (Protocole de Genève)
- 1948 Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide
- 1949 Convention de Genève (IV) relative à la protection des personnes civiles en temps de guerre
- 1959 Traité sur l'Antarctique
- 1963 Traité interdisant les essais d'armes nucléaires dans l'atmosphère, dans l'espace extra-atmosphérique et sous l'eau (Traité d'interdiction partielle des essais nucléaires)
- 1967 Traité sur les principes régissant les activités des États en matière d'exploration et d'utilisation de l'espace extra-atmosphérique, y compris la Lune et les autres corps célestes
- 1967 Traité de Tlatelolco visant l'interdiction des armes nucléaires en Amérique latine et dans les Caraïbes
- 1968 Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (Traité de non-prolifération, TNP)
- 1971 Traité interdisant de placer des armes nucléaires et d'autres armes de destruction massive sur le fond des mers et des océans ainsi que dans leur sous-sol
- 1972 Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction (CABT)
- 1974 Traité relatif à la limitation des essais souterrains d'armes nucléaires (TTBT)
- 1976 Traité relatif aux explosions nucléaires souterraines à des fins pacifiques
- 1977 Convention sur l'interdiction d'utiliser des techniques de modification de l'environnement à des fins militaires ou toutes autres fins hostiles (Convention Enmod)
- 1980 Convention sur la protection physique du matériel nucléaire
- 1981 Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination (Convention sur certaines armes classiques, CCAC, ou « Convention sur les armes inhumaines »)
- 1985 Traité de Rarotonga sur la zone exempte d'armes nucléaires dans le Pacifique Sud
- 1987 Traité sur l'élimination des missiles à portée intermédiaire et à plus courte portée
- 1990 Traité sur les forces armées Conventiennelles en Europe (FCE)
- 1992 Traité sur le régime « Ciel ouvert »
- 1993 Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes chimiques et sur leur destruction (CAC)
- 1995 Traité de Bangkok créant une zone exempte d'armes nucléaires en Asie du Sud-Est
- 1996 Traité de Pelindaba créant une zone exempte d'armes nucléaires en Afrique
- 1996 Accord sur la limitation des armements au niveau sous-régional (Accord de Florence)
- 1997 Convention interaméricaine contre la fabrication et le trafic illicite d'armes à feu, de munitions, d'explosifs et d'autres matériels connexes (CIFTA)
- 1997 Convention sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert des mines anti-personnel et sur leur destruction
- 1999 Convention interaméricaine sur la transparence de l'acquisition des armes classiques
- 2001 Protocole sur le contrôle des armes à feu, des munitions et autres matériels connexes au sein de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC)
- 2004 Protocole de Nairobi pour la prévention, le contrôle et la réduction des armes légères



et de petit calibre dans la Région des Grands Lacs et la Corne de l'Afrique

- 2006 Convention de la CEDEAO sur les armes légères et de petit calibre, leurs munitions et autres matériels connexes
- 2006 Traité de Semipalatinsk créant des zones dénucléarisées en Asie centrale
- 2008 Convention sur les armes à sous-munitions (CASM)
- 2010 Traité New START ou traité de Prague sur les nouvelles mesures de réduction et de limitation des armes stratégiques offensives
- 2011 Document de Vienne sur les mesures de confiance et de sécurité
- 2013 Traité sur le commerce des armes (TCA)

Accords non encore en vigueur, 1er janvier 2018

- 1996 Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (TICE)
- 1999 Accord sur l'adaptation du Traité FCE
- 2017 Traité sur l'interdiction des armes nucléaires

Organismes de coopération en matière de sécurité

Le 29 mars 2017, le Royaume-Uni a notifié au Conseil européen son intention de quitter l'UE le 29 mars 2019 en déclenchant l'article 50 du traité sur l'Union européenne. En 2017, le Maroc a adhéré à l'Union africaine et Saint-Vincent-et-les Grenadines a adhéré à l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA). ●

CHRONOLOGIE 2017, SÉLECTION D'ÉVÉNEMENTS

- 1er jan. António Guterres devient le 9e Secrétaire général de l'ONU.
- 28 fév. La Chine et la Russie opposent leur veto à une résolution du Conseil de sécurité de l'ONU prévoyant des sanctions contre la Syrie pour l'utilisation d'armes chimiques.
- 31 mars Le CSNU Conseil de sécurité de l'ONU reconnaît l'importance de la crise du lac Tchad et adopte à l'unanimité la résolution 2349 contre le terrorisme et les violations des droits de l'homme dans la région.
- 13 avr. Les États-Unis larguent la plus grande bombe non nucléaire jamais déployée au combat (GBU-43/B Massive Ordnance Air Blast bomb), ciblant une base de l'EI en Afghanistan.
- 6 mai Un cessez-le-feu partiel est convenu dans l'ouest de la Syrie et des zones de désescalade créées dans un accord entre l'Iran, la Russie, la Syrie et la Turquie.
- 1er juin Le président Trump annonce le retrait des États-Unis de l'Accord de Paris sur le changement climatique.
- 7 juil. Le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires est adopté.
- 28 août Une confrontation aux frontières entre l'Inde et la Chine prend fin après une impasse de 73 jours.
- 3 sept. La Corée du Nord effectue son sixième et plus grand essai nucléaire.
- 6 oct. La Campagne internationale pour l'abolition des armes nucléaires (ICAN) reçoit le prix Nobel de la paix.
- 16 nov. Fin du mandat de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques – Mécanisme commun d'enquête de l'ONU en Syrie.
- 9 déc. L'Irak déclare la victoire dans sa guerre contre l'EI.



GRUPE DE RECHERCHE ET D'INFORMATION SUR LA PAIX ET LA SÉCURITÉ (GRIP)

Depuis 1979, le GRIP produit des études sur la paix et la sécurité internationales : prévention et gestion des conflits, notamment en Afrique subsaharienne. Ses deux axes d'expertise sont la prolifération des armes légères et le contrôle des transferts d'armements. Le GRIP étudie aussi les questions de défense européenne, de désarmement nucléaire, des liens entre climat et conflit et la sécurité en Asie pacifique. Les analyses portent en outre sur la production d'armements, les doctrines et programmes militaires, et l'évolution des institutions internationales (ONU, OSCE, OTAN).

BASES DE DONNÉES DU GRIP

- Base de données des embargos sur les armes : www.grip.org/fr/embargos
- Nouvelle base de données sur l'industrie de l'armement en Belgique : <https://production.grip.org>

LES RAPPORTS DU GRIP EN 2017-18

- 8/2017, « Résumé du *SIPRI Yearbook 2017* : Armements, désarmement et sécurité internationale », traduction GRIP, 28 p., 0€, ISBN : 978-2-87291-106-6, <<http://www.grip.org/fr/node/2424>>
- 9/2017, « La Turquie après le putsch manqué : reconfiguration accélérée de l'exercice du pouvoir », Gehin, L., 40 p., 6€, ISBN : 978-2-87291-109-7, <<http://www.grip.org/fr/node/2453>>
- 10/2017, « La guerre oubliée du Yémen : impasse militaire, casse-tête politique et catastrophe humanitaire », Héau, L. et Stiennon, C., 44 p., 8€, ISBN : 978-2-87291-112-7 <<http://www.grip.org/fr/node/2462>>
- 1/2018, « Autonomie stratégique : le nouveau Graal de la défense européenne », Mauro, F., 32 p., 6€, ISBN : 978-2-87291-118-9, <<http://www.grip.org/fr/node/2537>>
- 2/2018, « L'industrie de défense ukrainienne : un pied en URSS, l'autre dans l'OTAN », Jacquemin, D., 36 p., 6€, ISBN : 978-2-87291-124-0, <<https://www.grip.org/fr/node/2579>>
- 3/2018, « Dépenses militaires, production et transferts d'armes : Compendium 2018 », GRIP/SIPRI, 48 p., 8€, ISBN 978-2-87291-17-1, <<https://www.grip.org/fr/node/2591>>

Commander sur www.grip.org



BASES DE DONNÉES DU SIPRI

- SIPRI Military Expenditure Database (Dépenses militaires)
- SIPRI Arms Industry Database (Industrie de l'armement)
- SIPRI Arms Transfers Database (Transferts d'armements)
- SIPRI Arms Embargoes Database (Embargos sur les armes)
- SIPRI National Reports Database (Rapports nationaux)
- SIPRI Multilateral Peace Operations Database (Opérations de paix multilatérales)

Accédez aux bases de données SIPRI à l'adresse www.sipri.org/databases

COMMENT COMMANDER LE SIPRI YEARBOOK 2018

SIPRI Yearbook 2018: Armaments, Disarmament and International Security

Publié sur papier et en ligne par Oxford University Press

ISBN 978-0-19-882155-7, relié

ISBN 978-0-19-186088-1, en ligne

Plus d'informations sur www.sipriyearbook.org



STOCKHOLM INTERNATIONAL PEACE RESEARCH INSTITUTE

Signalistgatan 9
SE-169 72 Solna, Suède
Tél. : +46 8 655 97 00
Email : sipri@sipri.org
Internet : www.sipri.org



GROUPE DE RECHERCHE ET D'INFORMATION SUR LA PAIX ET LA SÉCURITÉ

467 chaussée de Louvain
B-1030 Bruxelles, Belgique
Tél. : +32 2 241 84 20
Email : admi@grip.org
Internet : www.grip.org



SIPRI YEARBOOK 2018

Armaments, Disarmament and International Security

Apprécié mondialement et de longue date des politiciens, diplomates, journalistes, académiques, étudiants et citoyens, le SIPRI Yearbook fait autorité en tant que source indépendante de données et analyses sur l'armement, le désarmement et la sécurité internationale. Il propose un aperçu des évolutions dans les domaines de la sécurité internationale, des armes et de la technologie, des dépenses militaires, du commerce et de la production des armes, des conflits armés et de leurs prévention, ainsi que des initiatives de contrôle des armes classiques, nucléaires, chimiques et biologiques.

Cette brochure est le résumé de la 49e édition de l'annuaire, qui traite des évolutions suivantes en 2017 :

- *Conflits armés et gestion des conflits*, avec un aperçu des conflits et des processus de paix en Amérique, Asie et Océanie, Europe, Moyen-Orient et Afrique du Nord et Afrique subsaharienne, avec un accent sur les tendances mondiales et régionales des opérations de paix
- *Dépenses militaires, transferts internationaux d'armes et évolution de la production d'armes*, analyse de la relation entre la dette, les dépenses militaires et le prix du pétrole, ainsi que transparence des dépenses militaires et des transferts d'armes et valeur financière des exportations d'armes
- *Forces nucléaires mondiales*, avec un aperçu des neuf États dotés de l'arme nucléaire et de leurs programmes de modernisation nucléaire, ainsi que de l'essai nucléaire nord-coréen
- *Contrôle des armes nucléaires*, négociation et ouverture à la signature du Traité d'interdiction des armes nucléaires de 2017, contrôle et désarmement nucléaires russes et américains, accord nucléaire iranien et sanctions internationales contre la Corée du Nord
- *Menaces chimiques et biologiques à la sécurité*, et allégations d'utilisation d'armes chimiques au Moyen-Orient
- *Contrôle des armes classiques*, en particulier contrôle humanitaire et réglementation des systèmes d'armes autonomes létales et des armes explosives en zone peuplée
- *Contrôle du double usage et du commerce des armes*, évolution du TCA, embargos multilatéraux sur les armes et régimes de contrôle des exportations, ainsi que les difficultés du contrôle des transferts intangibles de technologie et de la fabrication d'additifs

avec en annexe, la liste des accords portant sur le contrôle des armes et le désarmement, les organismes internationaux de coopération en matière de sécurité et une sélection des principaux événements en 2017.